



Envoyé en préfecture le 24/04/2017
Reçu en préfecture le 24/04/2017
Affiché le 
ID : 045-200005932-20170411-2017_03_66-DE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 11 Avril 2017

2017-03-66

Date d'affichage :

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 22

Votants : 24

L'An Deux Mille dix-sept, le 11 Avril 2017

Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**
légalement convoqué le 5 avril 2017

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de la
Communauté de Communes des Portes de Sologne

PRESENTS :

Ardon : M. Jean-Paul ROCHE, Mme Elysabeth CATOIRE.

Jouy-le-Potier : M. Gilles BILLIOT, M. Pascal HERRERO.

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUMIN, Mme Véronique DALLEAU, M. Dominique THÉNAULT, Mme Manuela CHARTIER, M. Dominique DESSAGNES.

Ligny-le-Ribault : M. Olivier GRUGIER.

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie CHARRON, M. Bernard GILBERT.

Ménestreau-en-Villette : M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ.

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN.

POUVOIRS : Mme Stéphanie HARS à Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Jean-Frédéric OUVRY à Mme Manuela CHARTIER, Mme Anne GABORIT à M. Olivier GRUGIER, Mme Nicole BOILEAU à M. Dominique THÉNAULT, M. Bertrand DAUDIN à M. Eric LEMBO.

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY.

Objet : Versement des subventions 2017 aux associations.

Conformément aux orientations définies lors du débat d'orientations budgétaires du 21 mars 2017,

Vu l'avis de la commission des finances en date du 5 avril 2017 ;

Conformément à la réglementation en matière de comptabilité publique, le Conseil communautaire doit délibérer pour attribuer les subventions 2017 aux associations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, 24 voix pour (Mesdames Bachmann (CILS), Chartier (aide à domicile) et Augendre Menard (aide à domicile et Mission Locale)), ne participent pas au vote,

ADOpte les subventions 2017 aux associations comme suit :

	Rappel 2016	Subventions accordées 2017
Office du tourisme (OTSI)	67 636	66 088
CILS (confirmation montant)	46 000	42 000
Les Petits Loups	38 000	38 000
Aide à domicile	15 000	15 000
Soins à domicile	3 500	3 500
Collège Pré des Rois	11 400	11 400
FSE du collège	1 800	1 800
UNSS	1 800	1 800
Mission locale	8 500	7 000
Amicale du personnel	6 000	1 900
ESC Natation	5 600	0
CLIC	3 500	3 500
Jardin et vie	250	250
Sologne nature environnement	0	200
TOTAL	208 986	192 438

Envoyé en préfecture le 24/04/2017
 Reçu en préfecture le 24/04/2017
 Affiché le 
 ID : 045-200005932-20170411-2017_03_66-DE

En ce qui concerne l'Office de tourisme, la subvention de 36 000 € (confirmation du Conseil de mars) est complétée par la valorisation du personnel mis à disposition (soit 30 088 €), sachant que l'office rembourse par ailleurs ses frais de personnel, à la CCPS.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2017, article 6574.

Le Président,
 Jean-Paul ROCHE